

# Négawatts

Production Inc.

*Projet pilote Hydro-Québec et Négawatts Production Inc. à Beauport*

## **C'est maintenant confirmé ! l'approche communautaire en efficacité énergétique est rentable**

**Métabetchouan-Lac-à-la-Croix(24 octobre 2005)**--- Hydro-Québec Distribution (HQD) et Négawatts production inc. ont déposé conjointement à la Régie de l'énergie du Québec le rapport sur la réalisation d'un projet pilote appliquant l'approche communautaire pour la livraison du Diagnostic résidentiel *Mieux consommer*, en milieu urbain.

Le rapport du projet compare les résultats «terrain» de deux approches commerciales dans le déploiement du programme Diagnostic résidentiel *Mieux consommer* (DRMC) d'Hydro-Québec soit, l'approche communautaire de Négawatts et l'approche commerciale actuelle de masse d'HQD. Le rapport confirme les coûts et la rentabilité de l'approche communautaire développée par Négawatts depuis plus de 10 ans.

Rappelons qu'avec l'approche communautaire, le client est sensibilisé à l'efficacité énergétique par le biais d'activités communautaires. Le ménage désirant participer au programme reçoit deux visites d'un conseiller, la première pour remplir son questionnaire du DRMC et la seconde pour expliquer le contenu du rapport des mesures d'économies d'énergie recommandées.

D'un commun accord, le projet pilote s'est déroulé du 10 octobre 2004 au 4 février 2005 dans deux territoires à caractéristiques sociodémographiques comparables dans la région de Québec. L'approche communautaire a été déployée à Beauport par Négawatts, pendant que l'approche de masse d'HQD suivait son cours à Les Saules.

Parmi les nombreux constats ressortant des sondages, les éléments suivants sont à noter :

- l'approche communautaire (40,2 %) affiche un taux de participation **beaucoup plus élevé (2,5 fois)** que l'approche de masse dans son ensemble (15,8 %).
- l'approche communautaire a rejoint **deux fois plus de locataires** que l'approche de masse, un segment très difficile à pénétrer ;

- les deux approches se méritent des **taux élevés de satisfaction** des clients participants face aux efforts de commercialisation (Beauport 97 % et Les Saules 83%) ;
- après quatre mois d'opération, le taux de notoriété du DRMC est près de **deux fois plus élevé avec l'approche communautaire** qu'avec l'approche de masse (78 % vs 48%) ;
- la perception de l'utilité des divers outils d'information du DRMC **est plus grande avec l'approche communautaire** grâce notamment aux explications du conseiller.

Du côté des retombées énergétiques, l'approche communautaire génère, en moyenne par ménage, **près de 10 % de plus d'économies d'énergie** que l'approche de masse. Cet écart **s'accroît à 24%** lorsqu'on ne compare que les ménages « propriétaires ».

En considérant les taux de participation des deux territoires, **l'approche communautaire récolte 2,5 fois plus d'économies d'énergie** que l'approche de masse (1,6 GWh/an vs 0,6 GWh/an).

Selon les **tests économiques reconnus par la Régie de l'énergie**, l'approche communautaire obtient des résultats positifs. Le test du coût total en ressources (CTR) donne 247 K\$ ou 1,92 ¢/kWh et le test du participant (TP), quant à lui, donne 468 k\$ ou 3,63 ¢/kWh ce qui confirme que **l'approche est rentable**.

L'investissement annuel pour les ménages de Beauport, selon les mesures qui ont été implantées, est de 242 \$/ménage ou **2,96 ¢/kWh**. Le coût de déploiement de l'approche communautaire est de 408,5 K\$ soit 259\$/ménage participant ou de **3,21 ¢/kWh**. Ce coût de **3,21 ¢/kWh** est un maximum, puisqu'à plus grande échelle les coûts seraient mieux amortis.

*« Je suis très fier du travail accompli par l'équipe de Négawatts, d'autant plus que les résultats de l'approche communautaire démontrent que c'est **rentable pour tout le monde** de produire des négawatts »* déclare Monsieur Jean Paradis, président de Négawatts Production Inc.

- 30 -

Source : Jean Paradis , Président de Négawatts Production Inc.  
( 418) 487-4372

**Le rapport est disponible sur le site de la régie de l'énergie :**  
[http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3584-05/Requete3584/B-2\\_HQD-3Doc1AnnexeF\\_3584\\_12oct05.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3584-05/Requete3584/B-2_HQD-3Doc1AnnexeF_3584_12oct05.pdf)